



Association des Résidents de la Vallée de Chamonix (74)

Sigle : **ARVAC**

Date de sa création : 1967

Agrément : Agréée pour la protection de l'Environnement

Adhérents :

800 personnes

Activités :

Elle entretient des relations avec les élus, elle leur apporte des informations sur les préoccupations de ses membres et en retour, répercute chez ses adhérents les messages qu'ils lui adressent.

Elle s'implique dans le suivi de l'urbanisme, les enquêtes, le PLU, le PPR, pour l'hôpital...

Dans le domaine de l'Environnement, elle intervient dans les comités locaux pour la Charte en faveur du Développement Durable et dans des commissions intercommunales.

Ses adhérents sont régulièrement informés : par flash info sur son site, par courrier et par mail, en temps réel, de tout ce qu'ils doivent savoir sur les événements de la vallée

Elle organise des dîners, apéritifs et d'une façon générale s'efforce d'aller au devant de tous ceux de ses membres qui souffrent de solitude...

La culture a un rôle important : informations sur la vie culturelle dans la région, conférences, dédicaces, sorties, concerts., défense du patrimoine bâti de la vallée

(actions, dons...) : Elle soutient les associations locales pour la protection du Patrimoine, sous forme de dons.

Elle a un conseil juridique.

Réductions ski et autres :

La Carte Résident donne droit : aux transports gratuits et quelques réductions sur certains loisirs.

Les remontées mécaniques accordent aux adhérents des tarifs préférentiels

Adhésion à d'autres associations, organismes :

Urbanisme, les Amis du Vieux Chamonix, Association des Aiguilles Rouges, Airap...

Le montant de la cotisation est : 5€ pour les jeunes

15€ par personne

20€ par couple pour les membres actifs

le double pour les membres bienfaiteurs

La station :

9 100 habitants

77 300 lits touristiques

9 000 résidences secondaires

La station est signataire de la charte en faveur du Développement Durable

Accès au site : www.arvac.info